

# ARRÊTS DU CONSEIL D'ESTAT DU ROY,

MC. 70. 31811

LE premier ordonne fans s'arrêter à l'Ordonnance du Sieur de Fontainieu, Intendant de Dauphiné, du premier Septembre 1733. que les Droits de Centième Denier des Biens de la Succession du défunt Sieur Abbé de Belmont, decedé en Canada au mois de May 1732. dont le Testament a été déposé le 18. Decembre de la même année, appartiendront au Fermier du nouveau Bail, nonobstant la demande formée par le precedent Fermier, le 22. Juin 1733. dans les sept mois du jour du dépôt, mais non pas dans les sept mois du jour du décès, comme elle devoit l'être, conformément aux Arrêts de reglement des 9. Decembre 1718. & 4. Aoust 1719.

ET le second déboute le precedent Fermier ou ses Cessionnaires, de leur opposition audit Arrest du 16. Fevrier 1734. qui sera executé.

*Des 16. Fevrier & 8. Juin 1734.*



A P A R I S ,

Chez PIERRE PRAULT, Imprimeur des Fermes du Roy, Quay  
de Gèvres au Paradis.

---

M. D C C. X X V.